



**République Française**  
**Département de la Charente-Maritime**  
**Vals de Saintonge Communauté**

Envoyé en préfecture le 02/06/2025  
Reçu en préfecture le 03/06/2025  
Publié le 03/06/2025  
ID : 017-200041689-20250519-CC2025\_067-DE

**Conseil Communautaire du 19 mai 2025**

**Objet : Rapport d'activités 2024**

**Numéro de délibération : CC2025\_067**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

**Délégués présents :**

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, Alain BILLAUD, Jean-Claude CAILLAULT, Jacques BARON, Annie POINOT-RIVIERE, Alain MEGE, Jean-Luc DUGUY, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Fabrice HILLAIRET, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Jocelyne RE, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain INGRAND, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, François BERTHON, Michel FILLEUL, Liliane BEGUE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Anne DELAUNAY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Daniel LEMRAY, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Régis DUTHILLE donne pouvoir à François BOURGEOIS  
Thierry GOUJEAUD donne pouvoir à Michel FILLEUL  
Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric MICHEAU  
Jean-Michel CHARPENTIER donne pouvoir à Maurice PERRIER  
Christian GRATEREAU donne pouvoir à Bernard GOURSAUD  
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET  
Myriam DEBARGE donne pouvoir à Fabien BLANCHET  
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Jean MOUTARDE  
Catherine BAUBRI donne pouvoir à Anne DELAUNAY  
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Daniel LAGARDE  
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Michel LAPORTERIE  
Annie PEROCHON donne pouvoir à Jean-Claude GODINEAU

**Absents :**

Fabien BRODU, Rémi LAMARE, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNEN, Marie-Agnès BEGEY, Hubert COUPEZ, Philippe LACLIE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Didier COSSET, Germain HENNION, Danièle PERAUD, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PANIER, Roland NAZET, Gérard LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Emmanuelle CAIVEAU, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Michel

GARNIER, Wilfrid HAIRIE, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-R, Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Gaëlle TANGUY, Hénoc CHAUVREAU, Pierre-michel MARCH, Frédéric EMARD, Francis GUAY, Jacques GOGUET, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, Francine MINEAU, Suzette MOREAU, Alain BERTIN, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

**Secrétaire de séance :**

Gérard BIELKA

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

SERRA Johanna

GROLEAU Karine

HOUET Patricia

REGNAULT Pierrick

**Nombres de membres :**

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 87

Pouvoirs : 12

**Publication (affichage) ou notification du :**

# Rapport d'activités 2024

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 017-200041689-20250519-CC2025\_067-DE



Considérant que depuis la loi du 12 juillet 1999, les présidents des établissements publics de coopération intercommunale, à fiscalité propre ou non (syndicats, communautés de communes, communauté d'agglomération, communautés urbaines, métropoles) doivent rédiger un rapport annuel d'activité.

Considérant que selon l'art. L. 5211-39 du CGCT, ce rapport est à adresser, « chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre ».

Considérant que le rapport doit ensuite faire « l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune au conseil communautaire sont entendus. Le président de la communauté de communes peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, à sa demande ou à la demande des communes.

Le président précise que le rapport d'activités est l'un des outils d'information et de débat entre l'intercommunalité et les communes.

Le rapport d'activités conçu par Vals de Saintonge Communauté n'a pas de caractère exhaustif, il est le reflet des actions et projets structurants, nouveaux et/ou innovants développés en 2024 dans chaque pôle de compétences de la communauté de communes.

Le rapport d'activités 2024 s'articule donc autour de 5 parties :

- notre territoire, les compétences de la communauté de communes, les moyens humains et financiers alloués
- adapter nos pratiques
- planifier et aménager le territoire
- développer, renforcer l'attractivité du territoire
- accompagner les habitants

Ce rapport sera adressé à l'ensemble des communes du territoire afin qu'il soit partagé en conseil municipal. Le président précise que les communes qui le souhaitent peuvent solliciter une présentation par la communauté de communes.

Ce document sera également adressé aux partenaires de l'EPCI.

Ainsi, le président propose au conseil communautaire :

- de prendre acte du rapport d'activités 2024 de Vals de Saintonge Communauté avant sa transmission aux communes membres de l'EPCI.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 87
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 017-200041689-20250519-CC2025\_067-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,